

**PACTE POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
EN 20 MESURES PHARES - Engagements de Yannick Jadot**

ASSURER L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE DES FEMMES ET LE PARTAGE ÉGALITAIRE DE LA PRISE DE DÉCISION

→ **Supprimer les inégalités de rémunération d'ici 5 ans : engager un plan chiffré et suivi dans tous les process RH et pour tous les types d'organisations du travail publiques et privées**

Nous mettrons en place, à l'image du modèle islandais, un mécanisme de certification triannuelle. Toutes les administrations publiques et les entreprises de plus de 20 salarié·e·s devront prouver qu'à poste et compétences égales, hommes et femmes touchent le même salaire. L'inspection du travail vérifiera qu'elles répondent à des critères en fonction d'une série d'indicateurs et leur délivrera une certification, à renouveler tous les trois ans. Les structures qui ne respectent pas l'égalité salariale encourrent une amende de 330 euros par jour, du constat de l'infraction jusqu'à ce que les obligations en matière d'égalité soient remplies.

→ **Engager une réforme en profondeur de la classification des emplois et revaloriser les métiers dits « féminins »**

Les métiers dits " du soin", qui sont majoritairement occupés par des femmes seront revalorisés. Les salaires des personnels soignants seront augmentés de 10% pour s'aligner sur la moyenne européenne.

→ **Lancer un Grenelle contre la précarité et la pénibilité du travail des femmes et favoriser l'insertion ou la réinsertion des femmes éloignées de l'emploi**

Nous préviendrons l'usure professionnelle, physique et psychique dans les métiers du lien, notamment le service aux personnes. L'accès à la formation et l'anticipation des reconversions professionnelles seront renforcés pour prévenir la survenue de l'inaptitude/handicap chez les travailleuses du lien. Nous encouragerons la formation et la formation continue dans le cadre des temps partiels, où les femmes sont surreprésentées.

→ **Reconnaître dans le monde du travail et prendre en compte la situation particulière des aidant.es (11 millions de personnes, 57 % de femmes) et des familles mono-parentales (mères et pères qui élèvent seul.es 3 millions d'enfants)**

Nous reconnaitrons les qualifications et compétences du lien (dialogue social, conventions collectives, droit du travail...) au travers d'une refonte des classifications professionnelles dans les secteurs peu mixtes en priorité.

Nous améliorerons les conditions de travail et les salaires notamment en intégrant les "heures invisibles": les temps d'attente et de déplacement d'un domicile à l'autre seront reconnus comme du temps de travail effectif.

→ **Aménager et compenser matériellement les effets pervers du temps partiel**

Nous encadrerons strictement la pratique du temps partiel, où les femmes sont sur-représentées. Nous renforcerons l'accès à la formation pour les femmes au cours de la vie professionnelle, notamment pour les personnes travaillant à temps partiel : les femmes accèdent moins à la formation qualifiante et diplômante, et donc bénéficient moins des reconnaissances des qualifications professionnelles. Ce recours est d'autant plus faible que 80% des temps partiels en France sont occupés par des femmes.

→ **Promouvoir la mixité des métiers par un travail approfondi dans chaque branche professionnelle**

Nous établirons un état des lieux de la présence féminine et masculine dans chaque branche professionnelle et mettrons en place des politiques d'incitation à la féminisation lorsque cela est nécessaire.

→ **Exiger l'exemplarité des syndicats de salarié.es et des organisations patronales à titre d'employeur : volontarisme mixité et égalité professionnelle, objectifs de progrès quantifiés vers la parité de toutes les instances, partage des responsabilités, lutte contre le sexisme**

Nous exigerons l'exemplarité des syndicats et organisations patronales tout comme dans l'ensemble des structures du secteur privé et public.

GÉNÉRALISER LE PARTAGE D'UNE CULTURE COMMUNE DE L'ÉGALITÉ DURABLE

→ **Appliquer l'obligation de formation à l'égalité à tous les personnels éducatifs : de la petite enfance à l'enseignement supérieur, dans tous les domaines : enseignement, orientation, accompagnement des jeunes et des enfants**

Nous mettrons en place un grand plan de formation auprès de tous les personnels éducatifs pour lutter contre les stéréotypes de genre, l'éducation genrée, et le sexisme ordinaire.

→ **Prévoir à destination des jeunes, de l'école élémentaire aux études supérieures, des parcours obligatoires sur l'égalité et la lutte contre les stéréotypes**

Conscient·e·s que les stéréotypes sexistes se diffusent dès l'enfance, nous souhaitons intégrer dans le parcours scolaire, dès l'école primaire, la question du respect et de la tolérance. Pour lutter contre le sexisme, la culture du viol, les violences sexuelles et les LGBTQIA-phobies, il est essentiel de mieux éduquer les enfants dès l'école élémentaire à la vie relationnelle, affective et sexuelle autour de la notion de consentement et de respect pour développer l'empathie et favoriser le dialogue. Nous mettrons en place des cours d'éducation aux sexualités, au consentement, à la tolérance et au respect dès l'école primaire.

→ **S'attaquer de façon volontariste aux violences sexistes et sexuelles dans tous les milieux : éducation et travail, culture et sport, média et cyber, avec notamment un soutien concret aux dépôts de plainte et à leur suivi**

Nous mettrons en place un grand plan de formation au sein des écoles, des entreprises, des administrations, des métiers de la culture et du sport pour sensibiliser à la question du genre, du sexisme et des violences sous toutes ses formes (harcèlement, cyber-harcèlement, violences sexistes et sexuelles...)

Nous encouragerons aussi la mise en place de cellules d'écoutes dédiées au sein des structures privées et publiques pour accompagner les victimes dans le dépôt de plainte et dans le suivi administratif.

→ **Considérer le sexisme ordinaire comme une violence à part entière et l'intégrer dans tous les programmes de lutte contre les violences**

Par la formation et la sensibilisation, nous lutterons contre le sexisme ordinaire, que nous considérons comme une violence en tant que telle.

Nous intégrerons l'histoire des luttes féministes aux programmes scolaires, ainsi que les grandes figures féminines historiques et garantirons que les moyens éducatifs servent à accroître la compréhension des inégalités de genre.

→ **Conditionner l'attribution des autorisations de publication et les aides publiques au respect de l'égalité par les médias**

Dans les médias tout comme dans l'ensemble des secteurs d'activité, nous soumettrons l'octroi d'aides publiques à des critères liés à l'égalité (parité dans les temps de parole, dans la présence de femmes à l'antenne notamment).

→ **Faire de l'intelligence artificielle (IA) un enjeu majeur de l'égalité femmes-hommes : Intégrer davantage de femmes et mettre en place un cadre éthique pour garantir une IA sans biais de genre**

Afin de lutter contre la sous-représentation des femmes dans les domaines des sciences et de l'IA, nous rétablirons les mathématiques dans le tronc commun au-delà de la classe de première. Nous encouragerons la présence de femmes dans ce domaine par des politiques incitatives.

RENFORCER ET GENRER LE RÔLE DES POLITIQUES PUBLIQUES

→ **Sexuer toutes les statistiques publiques et généraliser la budgétisation sensible au genre et l'éga-conditionnalité**

L'accès aux marchés publics, l'obtention des subventions publiques et celui des prêts garantis par l'Etat seront conditionnés au respect de l'égalité salariale au sein de sa structure. En outre, nous rendrons obligatoire l'établissement d'un budget sensible au genre dans toutes les collectivités publiques ainsi qu'au niveau de l'Etat. La mise en place d'un budget sensible au genre permettra une

application de la dimension genre à tous les niveaux du processus budgétaire, en restructurant les recettes et les dépenses dans le but de promouvoir l'égalité des genres dans l'ensemble des champs de la politique publique.

→ **Instaurer un plan volontariste « L'État employeur, exemplaire de l'égalité professionnelle »**

L'Etat sera exemplaire dans l'égalité professionnelle : l'accès aux marchés publics, l'obtention des subventions publiques et celui des prêts garantis par l'Etat seront conditionnés au respect de l'égalité salariale au sein de sa structure.

→ **Relancer un programme volontariste de création des places manquantes pour l'accueil de la petite enfance**

Nous construisons avec les collectivités un service public local de la petite enfance pour répondre au besoin de 200 000 places d'accueil collectif pour les 0-3 ans. Tous les besoins d'accueil en crèche ou au domicile des assistantes maternelles devront être satisfaits, en ville comme dans les zones rurales.

→ **Réduire le congé parental à un an, mieux rémunéré, partagé également entre les deux parents et non transférable d'un parent à l'autre pour tous les enfants**

Nous renforcerons les possibilités de prise d'un congé parental, ainsi que la rémunération perçue pendant ce congé.

→ **Allonger la durée du congé paternité, rendre obligatoires les premiers 28 jours**

Nous mettrons en place un congé de parentalité de 12 semaines pour les deux parents, dont 8 semaines obligatoires, non transférables à l'autre parent.

→ **Étendre les contrôles et publier les listes des organisations qui ne sont pas en conformité avec la loi et qui doivent s'acquitter de sanctions financières**

Nous imposerons la transparence sur les écarts de rémunérations. Nous sanctionnerons les entreprises qui ne respectent pas l'égalité femmes-hommes à travail de valeur égale, installerons l'éga-conditionnalité dans l'ensemble des

politiques publiques, et reverrons l'index d'égalité femmes-hommes pour qu'il permette de mettre en visibilité l'ensemble de ces inégalités.

→ **Garantir l'existence et renforcer les moyens d'un ministère de l'Égalité**

Nous rétablirons un ministère des Droits des femmes afin de garantir l'efficacité des mesures. Nous investirons 1 milliards d'euros pour protéger les femmes contre toutes les formes de violences, et multiplierons par cinq le budget dédié aux droits des femmes.